

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 16 mars 2012
(convocation du 5 mars 2012)**

Aujourd'hui Vendredi Seize Mars Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain à partir de 11h25	M. DUPOUY Alain à M. MOGA Alain
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard	Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. GAUTE Jean-Michel à Mme. PARCELIER Muriel	M. GUICHOUX Jacques à M. TRIJOLET Thierry
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. DUPRAT Christophe	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h30
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert	M. GUYOMARC'H Jean-Paul à Mme LIRE Marie-Françoise à partir de 12h
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas	M. JOUBERT Jacques à M. GARNIER Jean-Paul
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10h15	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 10h	M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme. BONNEFOY Christine	M. LOTHAIER Pierre à M. DUCASSOU Dominique
M. BOUSQUET Ludovic à M. MANGON Jacques	M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10h	M. MERCIER Michel à M. PAILLART Vincent
Mme. CHAVIGNER Michèle à M. DUART Patrick	M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10h50
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine	M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita	M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël
M. DAVID Yohan à M. SOUBIRAN Claude à partir de 10h	M. ROBERT Fabien à Mme. FAYET Véronique
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. BENOIT Jean-Jacques	Mme. SAINT-ORICE Nicole à Mme. COLLET Brigitte

LA SEANCE EST OUVERTE

Système d'Information Géographique - Convention d'échanges de données numériques entre le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable de Carbon Blanc (S.I.A.O.) et la CUB - Décision - Autorisation



Madame ISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

I - La CUB conçoit et met en œuvre des politiques publiques sur son territoire dans les domaines de l'urbanisme, des espaces publics, de l'habitat, des transports urbains, du développement économique et de l'environnement. Dans le cadre de ses compétences, elle a mis en place des bases de données et des systèmes d'information.

Afin d'améliorer la qualité et la rapidité du travail de ses services, la CUB, souhaite par ailleurs bénéficier de la mise à disposition des données numériques issues du système d'information du S.I.A.O. Cette mise à disposition lui permet d'assumer de façon plus efficace ses missions de service public, dans chacun des domaines dont elle a la charge.

II - Sur le territoire communautaire, les communes d'Ambarès et Lagrave, Artigues-près-Bordeaux, Bassens et Carbon-Blanc sont alimentées en Eau Potable par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable de Carbon Blanc (S.I.A.O.).

Dans le cadre de ses missions et pour assurer la gestion qui en découle, les données numériques issues du système d'information géographique de la CUB intéressent le S.I.A.O., sur le territoire communautaire de sa compétence, mais également sur les 7 communes CUB (Ambès, Saint Louis de Montferrand, Saint Vincent de Paul, Lormont, Cenon, Floirac, Bouliac) immédiatement riveraines au périmètre dépendant du syndicat.

III - La CUB et le S.I.A.O. détiennent chacune en ce qui les concerne, des données, fichiers, bases de données dont elles sont auteurs ou producteurs ou qui proviennent de sources extérieures et sur lesquelles elles disposent des droits suffisants pour consentir la présente convention.

Afin d'améliorer la disponibilité réciproque des informations existantes, la CUB et le S.I.A.O. souhaitent établir un cadre contractuel d'échange des données numériques.

Chacune des parties a eu l'occasion de prendre connaissance des données, fichiers, bases de données et autres informations de l'autre partie, d'obtenir toute information nécessaire sur ceux-ci et déclare être parfaitement informée de leur contenu, organisation et limites.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU Le code général des collectivités locales

VU Le code de la propriété intellectuelle

VU l'avenant n°4 autorisé par délibération n°2010/09 04 à la convention de numérisation du plan cadastral du 03 avril 1992 autorisée par délibération n°92/096

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE :

L'échange d'informations sous forme numérique participe au développement d'une vision commune et cohérente du territoire, facilite la conduite des études, valorise les données, les rend plus homogènes, et plus généralement, permet d'améliorer l'efficacité de chacun.

DECIDE

Article 1 : Les termes de la convention d'échanges de données numériques entre le SIAO et la CUB sont approuvés

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la dite convention.

Article 3 : Les données numériques seront mises à disposition du SIAO et de la CUB conformément aux dispositions prévues dans la dite convention.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 mars 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
27 MARS 2012

PUBLIÉ LE : 27 MARS 2012

Mme. MICHÈLE ISTE

